

États financiers de



Health Sciences North
Horizon Santé-Nord

et le rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice terminé le 31 mars 2023



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Times Square
1760, rue Regent, unité 4
Sudbury ON P3E 3Z8
Canada
Téléphone 705-675-8500
Télécopieur 705-675-7586

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration d'Horizon Santé-Nord

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Horizon Santé-Nord « l'entité », qui comprennent

- l'état de la situation financière au 31 mars 2023
- l'état des résultats pour l'exercice terminé à cette date
- l'état de l'évolution des actifs net (insuffisance) pour l'exercice terminé à cette date
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date
- ainsi que les notes, qui comprennent un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2023, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Observations – Informations comparatives

Nous attirons votre attention à la Note 2 des états financiers ("Note 2"), qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 ont été retraitées en raison de l'adoption rétroactive modifiée de la norme sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. La Note 2 explique la raison de la reprise et précise également les ajustements qui ont été appliqués pour retraiter certaines informations comparatives.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point – Informations comparatives

Dans le cadre de notre audit des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023, nous avons également audité les ajustements effectués aux fins du retraitement de certaines informations comparatives présentées pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022. À notre avis, ces ajustements sont appropriés et ont été correctement effectués.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.



Page 3

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



Page 4

- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.N.P. / S.R.P. C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Sudbury (Canada)

le 9 juin 2023

HORIZON SANTÉ-NORD

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2023, avec informations comparatives pour 2022

(En milliers de dollars)

	2023	2022
Revenus :		
Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Est et ministère de la Santé	337 248 \$	321 542 \$
Action Cancer Ontario	83 397	81 059
Programmes spécifiquement financés	54 108	54 877
Services aux patients	36 667	34 279
Autres	57 056	58 801
Amortissement - apports reportés afférents à l'équipement	3 759	4 782
	<u>572 235</u>	<u>555 340</u>
Dépenses :		
Salaires	249 390	242 684
Avantages sociaux	81 374	74 425
Rémunération du personnel médical	36 726	35 274
Fournitures et autres	83 801	81 693
Intérêts sur la dette à long terme	1 017	843
Médicales et chirurgicales	42 151	39 666
Produits pharmaceutiques	55 651	55 276
Programmes spécifiquement financés	54 137	54 960
Amortissement - équipement	12 362	13 242
	<u>616 609</u>	<u>598 063</u>
Insuffisance des revenus sur les dépenses avant l'élément sous-noté	(44 374)	(42 723)
Financement de la pandémie du ministère de la Santé (note 20)	48 899	44 659
Excès des revenus sur les dépenses provenant des opérations de l'Hôpital	4 525	1 936
Amortissement - bâtiments	(12 243)	(11 792)
Amortissement - apports reportés afférents aux bâtiments	10 416	10 039
Excès des revenus sur les dépenses avant les éléments ci-dessous	2 698	183
Passifs liés à la loi 124 (note 8)	(16 783)	-
Excès (insuffisance) des revenus sur les dépenses	<u>(14 085) \$</u>	<u>183 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

HORIZON SANTÉ-NORD

État de la situation financière

Au 31 mars 2023, avec informations comparatives pour 2022
(En milliers de dollars)

	2023	2022
		(retraitées - note 2)
Actif		
Actif à court terme :		
Encaisse	29 777 \$	43 399 \$
Comptes à recevoir (note 3)	68 228	57 913
Stocks	11 170	10 626
Dépenses payées d'avance	9 274	12 205
	<u>118 449</u>	<u>124 143</u>
Créances à long terme (note 4)	200	768
Immobilisations (note 5)	390 841	369 420
	<u>509 490 \$</u>	<u>494 331 \$</u>
Passif et actifs nets (insuffisance)		
Passif à court terme :		
Comptes à payer et frais courus (note 7)	157 945 \$	148 247 \$
Passifs liés à la loi 124 (note 8)	16 783	-
Versements sur obligations à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 13)	2 196	1 218
	<u>176 924</u>	<u>149 465</u>
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 9)	6 529	6 529
Apports reportés (note 10)	381	396
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 11)	266 810	273 494
Avantages sociaux futurs (note 12)	33 409	32 553
Obligations à long terme (note 13)	31 866	24 238
	<u>515 919</u>	<u>486 675</u>
Actifs nets (insuffisance)	(6 429)	7 656
Éventualités (note 17)		
	<u>509 490 \$</u>	<u>494 331 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

HORIZON SANTÉ-NORD

État de l'évolution des Actifs Net (Insuffisance)

Exercice terminé le 31 mars 2023, avec informations comparatives pour 2022
(En milliers de dollars)

	2023	2022
		(retraitées - note 2)
Actifs nets, début de l'exercice		
Tel qu'indiqué précédemment	7 656 \$	14 002 \$
Ajustement pour changement de politique comptable (note 2)	-	(6 529)
Tel que retraité	7 656	7 473
Excès (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(14 085)	183
Actifs nets (insuffisance), fin de l'exercice	(6 429) \$	7 656 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

HORIZON SANTÉ-NORD

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2023, avec informations comparatives pour 2022
(En milliers de dollars)

	2023	2022
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :		
Excès (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(14 085) \$	183 \$
Rajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	24 605	25 034
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(14 175)	(14 821)
Augmentation de l'obligation au titre des prestations constituées	856	1 914
	(2 799)	12 310
Variation des postes de fonds de roulement ne constituant pas d'encaisse (note 14)	18 553	46 667
	15 754	58 977
Flux de trésorerie provenant des activités d'immobilisations :		
Acquisition d'immobilisations :		
- projet d'étudiants en médecine	(127)	(2 951)
- équipement	(42 581)	(33 255)
- bâtiments	(3 318)	(4 499)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	7 491	16 602
	(38 535)	(24 103)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement :		
Diminution des créances à long-terme	568	961
Diminution des apports reportés	(15)	(2)
Augmentation (diminution) des obligations à long terme	8 606	(1 209)
	9 159	(250)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(13 622)	34 624
Encaisse, début de l'exercice	43 399	8 775
Encaisse, fin de l'exercice	29 777 \$	43 399 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2023

(En milliers de dollars)

Horizon Santé-Nord (« l'Hôpital ») fut constitué le 30 juin 1997 en vertu des lois de l'Ontario et est exonéré de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

1. Principales conventions comptables :

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, incluant les normes de la section 4200 pour les organismes gouvernementales sans but lucratif.

(a) Constatation des revenus :

L'Hôpital comptabilise ses apports, incluant les subventions gouvernementales et les dons, en utilisant la méthode du report.

Aux termes de la Loi sur l'assurance vie et les règlements qui s'y rattachent, l'Hôpital est financé principalement par la province de l'Ontario conformément aux dispositions budgétaires établies par le ministère de la Santé (le «MS»), et le Santé Ontario Nord (le «SON»). Les subventions de fonctionnement sont constatées à titre de revenus au cours de l'exercice ou des exercices où les dépenses correspondantes sont constatées. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie d'une subvention vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe, sont constatés à titre de revenus au cours de l'exercice ou des exercices où les dépenses correspondantes sont constatées.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les revenus des patients et autres services sont comptabilisés lorsque le service est fourni.

(b) Stocks :

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

(En milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(c) Immobilisations :

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations acquises aux termes de contrats de location-acquisition sont à l'origine constatées à la valeur actualisée des paiements minimums futurs exigibles en vertu des contrats puis amorties sur leur durée de vie estimative. Les remplacements de matériel léger sont passés en dépenses au cours de l'exercice où le remplacement a lieu.

La construction en cours n'est pas amortie avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Bâtiments et améliorations aux terrains	2 % - 10 %
Mobilier et équipement	5 % - 20 %
Technologie de l'information	7 % - 33 %

Dans l'année d'acquisition, l'amortissement est calculé en utilisant la moitié du taux annuel qui serait autrement imputé.

Les actifs à long terme, incluant les immobilisations corporelles sujet à l'amortissement, sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La recouvrabilité est mesurée en comparant la valeur comptable de l'actif à l'estimation au total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Si la valeur comptable de l'actif excède le total de l'estimation des flux de trésorerie non actualisés une perte de valeur doit être constatée au montant par lequel la valeur comptable de l'actif excède sa juste valeur. En l'absence de prix cotés des marchés actifs, l'Hôpital utilise les flux de trésorerie futurs actualisés dont le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie reflète les hypothèses qui sont compatibles avec les hypothèses inhérentes aux flux de trésorerie estimatifs comme une estimation de la juste valeur.

Les actifs à long terme destinés à être sortis sont présentés séparément dans l'état de la situation financière au moindre de leur valeur comptable ou sa juste valeur diminuée des frais de vente. De plus, ceux-ci ne sont plus amortis. Les actifs et les passifs d'un groupe à sortir classés comme destinés à la vente sont présentés séparément dans les sections de l'actif et du passif de l'état de la situation financière respectivement.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

(En milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(d) Entités apparentées :

Les notes aux états financiers incluent un sommaire combiné de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie des entités suivantes (note 15) :

Fondation Horizon Santé-Nord
Fondation du Nord en cancérologie
Horizon Santé-Nord Association des bénévoles
Sudbury Hospital Services
Sudbury Vascular Laboratory Ltd.
Institut de recherche d'Horizon Santé-Nord (« IRHSN »)
Fondation Enfants NEO
One Health Information Technology Services

L'investissement dans l'entité apparentée en propriété exclusive, Sudbury Vascular Laboratory Ltd., est consolidé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Les autres entités ne sont pas consolidées.

(e) Avantages sociaux futurs :

L'Hôpital accumule ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux des employés. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé.

Les gains (pertes) actuariels proviennent de changements aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations. Les gains actuariels (pertes actuarielles) nets sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs. La période moyenne de service des employés actifs couvert par le régime d'avantages sociaux est de 10,9 années.

Les coûts de services passés découlant des modifications des régimes sont immédiatement constatés dans la période dans laquelle les modifications des régimes ont lieu.

L'Hôpital est membre du Health Care of Ontario Pension Plan (le « régime »), un régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application de principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées. L'Hôpital inclut au titre des dépenses liées au régime le coût des services rendus de l'exercice, l'amortissement des coûts des services passés et les coûts de l'intérêt associé aux futures cotisations de l'employeur au régime pour les services passés des employés.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

(En milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(f) Utilisation d'estimations :

La préparation d'états financiers exige que la direction produit des estimations et formule des hypothèses qui influent la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges des périodes de déclaration. Les éléments significatifs qui sont sujets à ces estimations et hypothèses incluent la valeur comptable des immobilisations, l'évaluation des provisions pour moins-value des débiteurs, l'évaluation des instruments financiers, ainsi que les actifs et obligations reliés aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ils sont inscrits aux bénéfices de l'exercice durant laquelle ils deviennent apparents.

De plus, la mise en œuvre par l'Hôpital des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations conformément à la norme PS3280 a nécessité que la direction établisse des estimations concernant la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les coûts de mise hors service prévus.

Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

(g) Ajustements de subventions :

L'Hôpital reçoit des subventions du SON, du MS et d'Action Cancer Ontario (« CCO ») pour des services spécifiques. Conformément aux accords pertinents, si l'Hôpital ne rencontre pas des niveaux d'activités spécifiques le SON, le MS ou le CCO peut demander des remboursements. S'il y avait obligation d'acquitter un montant, le remboursement qui en résulterait serait imputé aux résultats de l'exercice lorsque le montant deviendrait redevable. Si les programmes et activités spécifiques encourent un déficit, les recouvrements seraient imputés dans l'exercice au cours duquel les montants seront reçus.

(h) Services contribués :

Un nombre considérable de bénévoles contribuent une quantité significative de leur temps tous les ans. Étant donné la difficulté d'estimer la juste valeur marchande de leur service, les services contribués ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

(i) Instruments financiers :

Tous les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière au moment de la comptabilisation initiale.

Tous les placements, s'il-y-a lieu, détenus sous forme d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser les placements à la juste valeur car ils sont gérés et évalués sur la base de la juste valeur. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement comptabilisés à la juste valeur.

Les variations non réalisées de la juste valeur sont constatées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, au moment où ils sont transférés à l'état des résultats.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

(En milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(i) Instruments financiers (suite) :

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la fin de l'exercice. Lorsqu'une baisse de la juste valeur est permanente, le montant de la perte est constaté dans l'état des résultats et tout gain latent est réglé à travers l'état des gains et pertes de réévaluation. En vente, l'état des gains et pertes de réévaluation liés à cet instrument sont repris et comptabilisé dans l'état des résultats.

(j) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations :

L'Hôpital reconnaît la valeur équitable d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (« OMDI ») lorsque tous les critères suivants sont remplis :

- il existe une obligation juridique qui oblige l'entité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- l'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Un passif lié au retrait des matériaux contenant de l'amianté dans certaines installations de l'Hôpital a été reconnu sur la base des dépenses futures estimées. Les coûts réels de remise en état engagés sont imputés au OMDI dans la mesure du passif enregistré. Les écarts entre les coûts réels de remise en état engagés et le passif associé enregistré dans les états financiers consolidés sont reconnus dans l'état des opérations au moment de la remise en état.

2. Changement de politiques comptables :

Le 1er avril 2022, l'Hôpital a adopté la norme comptable pour le secteur public - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (SP 3280). La nouvelle norme comptable concerne la comptabilisation des obligations légales liées à la mise hors service de certaines immobilisations corporelles, telles que le retrait de l'amianté dans certaines installations hospitalières appartenant à l'Hôpital. La norme a été adoptée rétrospectivement modifiée à la date d'adoption. Selon la méthode de rétrospective modifiée, les hypothèses utilisées lors de la première constatation sont celles en vigueur à la date d'adoption de la norme.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

(En milliers de dollars)

2. Changement de politiques comptables (suite) :

Le 1er avril 2021, l'Hôpital a constaté une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations concernant les installations appartenant à l'Hôpital et contenant de l'amiante.

- Le bâtiment du Centre de santé du lac Ramsey (RLHC) a été initialement acquis en 1975; et
- Le bâtiment du Centre de soins ambulatoire de Sudbury (SOC) a été initialement acquis en 1955.

Après les dates d'acquisition initiale, l'Hôpital a entrepris un certain nombre d'ajouts et d'agrandissements des installations.

La responsabilité OMDI a été évaluée à la date d'acquisition des bâtiments, lorsque la responsabilité a été créée, et est calculée sur la base des coûts actuels sans remise à la date de la première acquisition des bâtiments. Les bâtiments ont une durée de vie utile estimée à 40 ans et l'estimation n'a pas été modifiée depuis l'acquisition.

Conformément aux provisions de cette nouvelle norme, l'Hôpital a effectué les ajustements suivants au 1er avril 2021 :

- Une augmentation de 6 529 \$ au compte des bâtiments, ce qui représente l'estimation initiale de l'obligation et une augmentation connexe de 6 529 \$ de l'amortissement cumulé, représentant un amortissement accru jusqu'au 1er avril 2021 si le passif avait initialement été reconnu.
- Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations d'un montant de 6 529 \$, représentant une estimation des obligations actuelles.
- Une diminution du surplus accumulé, au début de l'exercice de 6 529 \$, résultant de la constatation de la responsabilité et de l'augmentation correspondante des charges d'amortissement.

3. Comptes à recevoir :

	2023	2022
SON et MS	24 689 \$	26 575 \$
Patients	10 547	10 352
Hôpitaux et agences	3 677	5 623
Agence du revenu du Canada (TVH)	3 829	5 711
CCO	7 786	6 786
Versements des créances à long terme échéant à moins d'un an	879	960
Autres	19 557	4 642
	70 964	60 649
Moins la provision pour créances douteuses	(2 736)	(2 736)
	68 228 \$	57 913 \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

(En milliers de dollars)

4. Créances à long terme :

	2023	2022
Ville du Grand Sudbury	868 \$	1 517 \$
Fondation du Nord en cancérologie	211	211
	1 079	1 728
Moins versements échéant au cours du prochain exercice	(879)	(960)
	200 \$	768 \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

(En milliers de dollars)

5. Immobilisations :

			2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette		
Terrains	3 767 \$	– \$	3 767 \$		
Bâtiments et améliorations aux terrains	188 228	100 667	87 561		
Mobilier et équipement	183 357	142 630	40 727		
Technologie de l'information	103 982	79 186	24 796		
Actifs acquis en vertu d'un contrat de location acquisition	5 133	5 133	–		
Projet d'expansion des immobilisations - bâtiments	296 987	107 545	189 442		
Projet d'expansion des immobilisations - équipement	53 446	53 383	63		
Projets en cours	44 485	–	44 485		
	879 385 \$	488 544 \$	390 841 \$		

			2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette		
Terrains	3 767 \$	– \$	3 767 \$		
Bâtiments et améliorations aux terrains	184 097	95 749	88 348		
Mobilier et équipement	176 063	134 427	41 636		
Technologie de l'information	90 844	75 617	15 227		
Actifs acquis en vertu d'un contrat de location acquisition	5 133	5 110	23		
Projet d'expansion des immobilisations - bâtiments	296 987	100 168	196 819		
Projet d'expansion des immobilisations - équipement	53 446	53 355	91		
Projets en cours	23 509	–	23 509		
	833 846 \$	464 426 \$	369 420 \$		

6. Endettement bancaire :

L'Hôpital a coordonné certaines facilités de crédit qui incluent une marge d'exploitation à vue de 40 millions \$. Ces facilités portent intérêt au taux préférentiel du banquier moins 0,85 % (2022 - taux préférentiel du banquier moins 0,85 %).

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

(En milliers de dollars)

7. Comptes à payer et frais courus :

	2023	2022
Comptes à payer et frais courus :		
- opérations	47 114 \$	56 907 \$
- immobilisations	2 217	2 675
- SON et MS	33 820	24 955
- CCO	3 472	1 470
Frais courus :		
- salaires	18,687	16 246
- indemnités de vacances	22 611	21 484
- congés de maladie	85	85
Revenus reportés	29 939	24 425
	157 945 \$	148 247 \$

8. Passifs liés à la loi 124:

Le 29 novembre 2022, la Cour supérieure de l'Ontario a rendu une décision déclarant la *Loi de 2019 visant à protéger un secteur public viable pour les générations futures*, connue sous le nom de loi 124, nulle et sans effet. Le 29 décembre 2022, la province de l'Ontario a interjeté appel de la décision de la Cour supérieure, mais le gouvernement n'a pas demandé de suspension de la décision. Cette décision a déclenché des dispositions de réouverture qui ont nécessité de nouvelles négociations avec certains groupes syndicaux sur la rémunération pour les années qui étaient précédemment plafonnées par la législation. L'Hôpital a enregistré des passifs basés sur les montants de règlement ultérieurs et l'estimation de la direction des montants de règlement potentiels.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

(En milliers de dollars)

9. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations:

L'Hôpital a provisionné des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations liées à l'exigence légale de retrait ou de remédiation de matériaux contenant de l'amiante dans certains bâtiments appartenant à l'Hôpital. L'obligation est déterminée sur la base des flux de trésorerie estimés non actualisés qui seront nécessaires à l'avenir pour retirer ou remédier les matériaux contenant de l'amiante conformément à la législation en vigueur.

La variation de l'obligation estimée au cours de l'exercice se décompose comme suit :

	2023	2022
Solde, début de l'exercice	6 529 \$	— \$
Ajustement lors de l'adoption de la norme sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (SP 3280)	—	6 529
Solde, début de l'exercice, retraité	6 529	6 529
Moins : obligations réglées au cours de l'exercice	—	—
Total de l'obligation au 31 mars	6 529	6 529
Moins : portion courante rapportée dans les comptes à payer et frais courus	—	—
Solde, fin de l'exercice	6 529 \$	6 529 \$

10. Apports reportés :

Les apports reportés représentent le solde non dépensé des subventions de recherche et autres besoins qui sont affectés extérieurement. Les changements au solde des apports reportés sont comme suit :

	2023	2022
Solde, début de l'exercice	396 \$	398 \$
Apports additionnels reçus	13	15
Montants constatés en revenus	(28)	(17)
Solde, fin de l'exercice	381 \$	396 \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

(En milliers de dollars)

11. Apports reportés afférents aux immobilisations :

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le solde non amorti et non dépensé des dons et subventions reçus pour l'acquisition d'immobilisations. Les détails de la continuité de ces fonds sont comme suit :

	2023		2022
Solde, début de l'exercice	273 494	\$	271 713 \$
Apports additionnels reçus au cours de l'exercice			
Équipement et bâtiments :			
SON et MS	3 113		10 305
CCO	2 632		782
Fondation du Nord en cancérologie	655		967
Fondation Horizon Santé-Nord	775		3 676
Fondation Enfants NEO	268		494
Autres	(22)		318
	7 421		16 542
Projet d'expansion des immobilisations :			
Ville du Grand Sudbury	31		60
	7 452		16 602
Moins montants constatés en revenus au cours de l'exercice	(14 136)		(14 821)
Solde, fin de l'exercice	266 810	\$	273 494 \$

Le solde des fonds non amortis et non dépensés est composé des montants suivants :

	2023		2022
Non amorti	263 855	\$	270 432 \$
Non dépensé :			
Bâtiments	2 773		2 859
Équipement	182		203
	2 955		3 062
	266 810	\$	273 494 \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

(En milliers de dollars)

12. Avantages sociaux futurs :

L'Hôpital parraine un régime d'assurance vie et de soins médicaux et dentaires à prestations déterminées pour la plupart du personnel syndiqué à temps plein avec différents arrangements de partage des coûts tel que déterminé par les conventions collectives. La plus récente évaluation des avantages sociaux futurs a été achevée au 31 mars 2022. La prochaine évaluation du plan sera au 31 mars 2025.

L'obligation en matière de prestations est inscrite dans les états financiers comme suit :

	2023	2022
Solde, début de l'exercice	32 553 \$	30 639 \$
Ajouter : coûts des bénéficiaires	2 530	3 637
	35 083	34 276
Moins : contributions aux bénéficiaires	(1 674)	(1 723)
Solde, fin de l'exercice	33 409 \$	32 553 \$

Conformément à la plupart des régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi (autre que la pension) au Canada, le régime de l'Hôpital n'est pas préalablement capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit du régime égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour mesurer les obligations en matière de prestations de l'Hôpital sont comme suit :

	2023	2022
Taux d'escompte	4,50 %	3,65 %
Tendance des coûts dentaires	4,00 %	4,00 %
Tendance initiale des soins médicaux	6,00 %	6,00 %
Tendance des coûts des soins médicaux diminuant à :	4,00 %	4,00 %

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

(En milliers de dollars)

13. Obligations à long terme :

	2023	2022
Dette à long-terme	34 062 \$	25 456 \$
Moins versements échéant au cours du prochain exercice	(2 196)	(1 218)
	31 866 \$	24 238 \$

La dette à long terme comprend :

- (i) Prêt non renouvelable dû sur demande au montant maximal de 22 000 \$ pour financer les dépenses en immobilisations. Le prêt porte intérêt au taux de 4,42 % et nécessite des paiements mensuels combinés sur 20 ans. Cette facilité est une consolidation de diverses facilités utilisées dans les années précédentes. Au 31 mars 2023, un montant de 12 029 \$ (2022 - 12 801 \$) a été prélevé sur cette facilité.
- (ii) Prêt renouvelable dû sur demande au montant maximal de 10 400 \$ pour financer des améliorations du terrain de stationnement. Le prêt porte intérêt au taux de 2,19 % et nécessite des paiements mensuels combinés sur 20 ans. Au 31 mars 2023, un montant de 8 051 \$ (2022 - 8 460 \$) a été prélevé sur facilité.
- (iii) Prêt renouvelable dû sur demande au montant maximal de 11 700 \$ pour financer le projet de solution de gestion du capital humain. Le prêt porte intérêt au taux de 4,05 % et nécessite des paiements mensuels combinés sur 10 ans. Au 31 mars 2023, un total de 11 700 \$ (2022 - 1 913 \$) a été prélevé sur cette facilité.
- (iv) Prêt renouvelable dû sur demande de 35 000 \$ pour financer le projet de dossier de santé électronique. Le prêt porte intérêt au taux préférentiel moins 0,85 % et sera remboursé par des paiements mensuels combinés sur 10 ans. Au 31 mars 2023, un montant de 2 282 \$ (2022 - 2 282 \$) a été prélevé sur cette facilité.

Les remboursements de capital de la dette à long terme sont les suivants :

2024	2 196 \$
2025	2 415
2026	2 478
2027	2 544
2028	2 612
Après	21 817
	34 062 \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

(En milliers de dollars)

14. Variation des postes de fonds de roulement ne constituant pas d'encaisse :

	2022	2021
Comptes à recevoir	(10 315) \$	10 851 \$
Stocks	(544)	2 060
Dépenses payées d'avance	2 931	(1 145)
Comptes à payer et frais courus	9 698	34 901
Passifs liés à la loi 124	16 783	–
	18 553 \$	46 667 \$

15. Régime de pension :

Les employés de l'Hôpital sont en grande partie membres du régime, qui est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées. Les cotisations versées au régime pendant l'année au nom des employés se chiffrent à 21 744 \$ (2022 - 22 595 \$) et sont comprises dans les avantages sociaux à l'état des résultats.

16. Autres entités :

Cette section traite des informations à fournir les obligations d'information en ce qui concerne les relations avec les organismes apparentés de l'Hôpital. La relation peut être soit un intérêt économique, l'influence notable, le contrôle conjoint ou le contrôle.

(a) Fondations et Association des bénévoles :

L'Hôpital a un intérêt économique dans la Fondation Horizon Santé-Nord. La Fondation Horizon Santé-Nord fut créée pour promouvoir et participer dans des programmes de levée de fonds pour des projets d'immobilisations et pour assister dans tous les aspects de la recherche médicale entamée. Au 31 mars 2023, le montant dû à l'Hôpital de la Fondation était 322 \$ (2022 - 30 \$). Durant l'année, l'Hôpital a reçu des dons de la Fondation Horizon Santé-Nord s'élevant à 1 620 \$ (2022 - 3 895 \$).

L'Hôpital a un intérêt économique dans la Fondation du Nord en cancérologie. La Fondation du Nord en cancérologie fut créée pour promouvoir et participer dans des programmes de levée de fonds à travers la région Nord-Est de l'Ontario pour supporter la recherche en cancérologie et les programmes de soins du Programme régional de cancérologie. Au 31 mars 2023, le montant dû à l'Hôpital de la Fondation du Nord en cancérologie était 1 264 \$ (2022 - 778 \$). Durant l'année, l'Hôpital a reçu des dons de la Fondation du Nord en cancérologie s'élevant à 1 040 \$ (2022 - 1 326 \$).

L'Hôpital a un intérêt économique dans la Horizon Santé-Nord Association des bénévoles. L'Association fut créée pour promouvoir et participer dans des programmes de levée de fonds pour des projets d'immobilisation, des projets communautaires liés à la santé et des activités de bénévoles. Au 31 mars 2023, le montant dû à l'Hôpital de l'Association était néant \$ (2022 - néant \$).

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

(En milliers de dollars)

16. Autres entités (suite) :

(a) Fondations et Association des bénévoles (suite) :

L'Hôpital a un intérêt économique dans la Fondation Enfants NEO. La Fondation Enfants NEO fut créée pour promouvoir et participer dans des programmes de levée de fonds pour soutenir les services, les projets d'immobilisations et la recherche pour les jeunes patients. Au 31 mars 2023, le montant dû à l'Hôpital de la Fondation était de 186 \$ (2022 - 283 \$). Durant l'année, l'Hôpital a reçu des dons de la Fondation Enfants NEO s'élevant à 433 \$ (2022 - 661 \$).

(b) Sudbury Vascular Laboratory Ltd.:

Sudbury Vascular Laboratory Ltd. fût créée afin d'exploiter un laboratoire vasculaire. L'Hôpital contrôle Sudbury Vascular Laboratory.

Au 31 mars 2023, Sudbury Vascular Laboratory Ltd. avait des avances de 133 \$ (2022 - 62 \$) dus à l'Hôpital.

L'information financière pour 2023 n'était pas disponible à la date du rapport de l'auditeur indépendant.

L'information financière sommaire pertinente de Sudbury Vascular Laboratory Ltd. se détaille comme suit :

	2022	2021
Situation financière :		
Total des actifs	1 115 \$	1 482 \$
Total des passifs	534	967 \$
Actifs nets	581	515
	1 115 \$	1 482 \$
Résultats des opérations :		
Total des revenus	1 983 \$	2 134 \$
Total des dépenses	1 917	1 864
Excès des revenus sur les dépenses	66 \$	270 \$
Flux de trésorerie :		
Encaisse provenant du fonctionnement	231 \$	412 \$
Encaisse provenant des activités de financement et d'investissement	(538)	171
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(307) \$	583 \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

(En milliers de dollars)

16. Autres entités (suite) :

(c) Institut de recherche d'Horizon Santé-Nord :

IRHSN a été créé le 1^{er} avril 2012 pour établir un centre d'excellence en recherche, éducation et formation relatif à la santé et la distribution de soins de santé. L'Hôpital a une influence notable sur l'IRHSN, une entité sans capital-actions exonéré d'impôt. Au 31 mars 2023, le montant dû à l'IRHSN de la part de l'Hôpital était de 172 \$ (2022 – néant \$).

(d) One Health Information Technology Services :

ONE Health Information Technology Services (ONE HITS) est une organisation de services partagés établie dans le but de fournir des services de technologie, de systèmes d'information ainsi que des services connexes de mise en œuvre et de soutien en capital aux hôpitaux participants du Nord-Est de l'Ontario, sur la base du recouvrement intégral des coûts. HSN exerce une influence significative sur ONE HITS, détenant une part proportionnelle de 33,59 % des droits de vote et des besoins de financement. Les montants dus par/à ONE HITS, respectivement 6 144 \$ et 255 \$, sont inclus dans les comptes à recevoir et les comptes à payer et frais courus déclarés par l'Hôpital au 31 mars 2023.

Les informations financières de ONE HITS pour l'année 2023 n'étaient pas disponibles à la date du rapport d'audit.

17. Éventualités :

(a) Litiges et affaires légales :

L'Hôpital est impliqué dans certains litiges et affaires légales dont les résultats ne sont pas encore déterminables. En ce qui concerne ces litiges et affaires légales, s'il y avait obligation d'acquiescer à une réclamation la perte qui en résulterait serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours. La direction considère que ces affaires sont atténuées par une protection d'assurance adéquate.

(b) Matières d'emploi :

Dans le cours normal des opérations, l'Hôpital est impliqué dans certaines négociations relatifs à l'emploi et a comptabilisé des passifs basés sur les estimations de la direction relatif au montant des règlements potentiels lorsque ces montants peuvent être déterminés avec assurance raisonnable.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

(En milliers de dollars)

18. Risques financiers et concentration du risque de crédit :

(a) Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles résultant dans une perte financière. L'Hôpital est exposé au risque de crédit relativement aux comptes clients et aux autres investissements.

L'Hôpital évalue les comptes clients sur une base continue et crée des créances douteuses pour les sommes qui ne sont pas recouvrables. Au 31 mars 2023, l'exposition maximum au risque de crédit pour l'Hôpital s'agit de la valeur comptable de ces actifs.

La direction estime que le risque de crédit est minimal car la plupart des balances des comptes clients est recueillies en temps opportun.

L'Hôpital suit une politique de placement approuvée par le conseil d'administration. Au 31 mars 2023, l'exposition maximum au risque de crédit pour l'Hôpital s'agit de la valeur comptable de ces actifs.

Il n'y a pas eu de changement significatif en matière de l'exposition aux risques de crédit en 2022.

(b) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que l'Hôpital sera incapable de remplir ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Hôpital gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins d'exploitation. L'Hôpital prépare les prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

Les comptes fournisseurs et les charges à payer sont généralement exigibles dans les 60 jours suivant la date de la facture.

Il n'y a pas eu de changement significatif en matière de l'exposition aux risques de liquidités en 2022.

19. Information comparative :

La présentation de certains chiffres correspondants ont été change, ou applicable, a fin de conformer avec la présentation des états financiers de l'année courante. Ses changements n'ont pas d'impact sur l'excédent des revenus sur les charges pour l'exercice antérieur.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

(En milliers de dollars)

20. Financement du ministère de la Santé en cas de pandémie :

Dans le cadre de la pandémie de coronavirus en cours (« COVID-19 »), le MS a établi plusieurs programmes de financement destinés à aider les hôpitaux à faire face aux coûts d'exploitation et d'immobilisations supplémentaires et aux réductions des revenus résultant de la COVID-19. Dans le cadre de ces programmes de financement, le MS permet aux hôpitaux de réorienter les fonds inutilisés de certains programmes vers les pressions budgétaires grâce à un rapprochement de financement à grande échelle.

La direction a développé une estimation des revenus du MS pour la COVID-19 basée sur les directives les plus récentes fournies par le MS et sur les impacts de la COVID-19 sur les opérations, les revenus et les dépenses de l'Hôpital. À la suite du processus d'estimation de la direction, l'Hôpital a déterminé une gamme de montants raisonnablement possibles qui sont considérés par la direction comme réalistes, justifiables et conformes aux directives fournies par le ministère de la Santé. Cependant, étant donné le potentiel d'ajustements futurs par le ministère de la Santé en fonction de leur détermination des dépenses et du financement admissible, l'Hôpital a reconnu les revenus liés à la COVID-19 en se basant sur la partie inférieure de la gamme. Tout ajustement de l'estimation par la direction des revenus du ministère de la Santé sera reflété dans les états financiers de l'Hôpital de l'année du règlement.

Les détails du financement du MS pour la COVID-19 comptabilisé en tant que revenu sont résumés ci-dessous :

	2023	2022
Financement des dépenses d'exploitation supplémentaires de la COVID-19	2 272 \$	10 293 \$
Financement de la prévention et de la lutte contre la COVID-19	1 910	–
Financement du laboratoire COVID-19	4 467	8 979
Financement du centre d'évaluation COVID-19	1 848	4 074
Financement de la paie en cas de pandémie	3 124	2 202
Financement de lit de capacité supplémentaire	25 063	18 655
Autre financement en cas de pandémie	4 418	5 684
Rapprochement du financement global pour les autres coûts éligibles et les pertes de revenus	9 078	6 504
	52 180	56 391
Moins : provision pour ajustements ministériels	(3 281)	(11 732)
	48 899 \$	44 659 \$

En plus de ce qui précède, l'Hôpital a également comptabilisé 38 \$ (2022 - 322 \$) en financement du ministère de la Santé pour les dépenses en immobilisations liées à la COVID-19, qui ont été comptabilisées comme un ajout aux apports en capital reportés au cours de l'année.